

L'essentiel :

- Les opérations témoins sont avant tout des opérations de communication ayant pour objectif de sensibiliser et de favoriser l'adoption de gestes de prévention.

- La communication s'appuie en premier lieu sur votre expérience vécue en tant que témoin et sur vos témoignages.

Bon à savoir :

- Participer à l'opération vous permettra de faire un état des lieux de vos pratiques en matière de déchets et de mesurer les progrès réalisés.

- Vous serez amenés à témoigner sur votre expérience pour convaincre d'autres ménages de votre territoire de s'engager en matière de prévention des déchets.

- Les témoignages sont des moments ludiques et valorisants qui permettent de convaincre.

Contexte

L'ADEME et ses partenaires ont initié des opérations « Foyers témoins » en 2007/2008 dans le cadre d'un projet piloté au niveau national. L'évolution de ces opérations a permis d'en établir l'intérêt et le besoin d'étendre le principe à d'autres cibles comme les établissements scolaires, les artisans et commerçants. Les lois Grenelle Environnement ayant désormais introduit l'obligation pour tous les territoires de disposer d'un programme de prévention des déchets, ces opérations peuvent aujourd'hui trouver leur dynamique au sein de ces dispositifs locaux.

Objectifs des opérations témoins

Il s'agit **d'opérations de communication** qui s'appuient sur des témoins (établissements scolaires, foyers, commerçants et artisans) pour :

- sensibiliser à la prévention des déchets,
- favoriser l'adoption de gestes de prévention.

Un territoire peut ainsi comporter plusieurs opérations témoins.

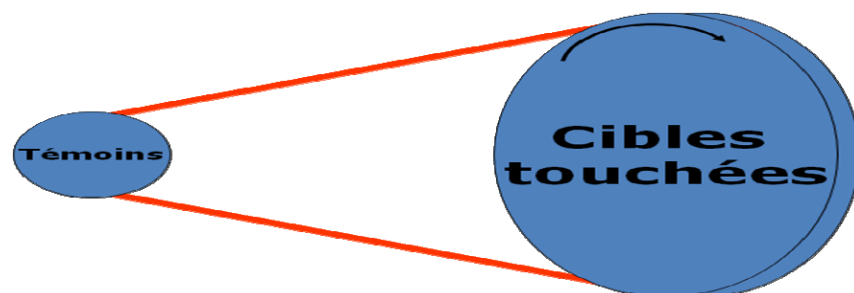
Comment ça marche ?

La communication s'appuie sur vos témoignages en tant que témoin de cette opération (en testant des gestes de prévention et en mesurant leurs impacts).

Cette communication est relayée sur l'ensemble du territoire par des partenaires, idéalement mobilisés en amont par l'animateur de l'opération.

En démontrant avec quelques témoins la facilité et l'intérêt de la réduction des déchets, la collectivité peut plus facilement convaincre l'ensemble des acteurs de son territoire d'adopter les gestes de prévention (cf. schéma ci-après).

Schéma 1 – Sensibiliser par l'exemple grâce aux opérations témoins



Les étapes

En qualité de témoin, vous intervenez dans les phases de :

- **mise en œuvre de l'opération** : état des lieux de votre situation (test des gestes de prévention),
- **valorisation des résultats** par votre témoignage.

Une opération témoin comporte d'autres phases au cours desquelles d'autres acteurs interviennent comme l'animateur et le coordinateur de l'opération.

Schématiquement, les étapes constitutives de l'opération sont les suivantes (habituellement sous la responsabilité de l'animateur) :

- **préparer en amont l'opération** (mobiliser les partenaires, arrêter les objectifs stratégiques, rédiger le plan de communication...),
- **superviser la phase témoin de l'opération** (superviser le coordinateur, contrôler les résultats),
- **communiquer** sur les expériences des témoins tout au long de la période d'application des gestes puis au-delà,
- **évaluer** l'opération.

La pérennisation des gestes

Pour des raisons évidentes de cohérence – notamment de la communication – il serait préférable d'adopter les gestes testés après la fin de l'opération.

Pour cela, le coordinateur de l'opération pourra vous conseiller.

Le kit « Témoins »

Ce kit fait partie de la boîte à outils « Foyers » qui comprend également le kit « Coordinateurs » pour les opérations « Foyers témoins ». Ces deux kits contiennent :

- **une ou plusieurs fiche(s) « Mode d'emploi »** (présentation de l'opération et des acteurs impliqués),
- **un panel de fiches « Méthode »** qui ont pour but de fournir des conseils lors des étapes clés de mise en œuvre de l'opération,
- **une série d'outils** clés en main qu'il est possible d'utiliser en l'état (diaporama de présentation, calendrier, outils de suivi, etc.).

Définitions clés

ANIMATEUR

Il organise et anime la mise en place d'opérations témoins par différents coordinateurs sur son territoire et veille à les intégrer à sa stratégie territoriale locale.

COORDINATEUR

Il organise et anime une opération témoin à la demande de l'animateur (le coordinateur est le référent en contact avec les témoins).

TÉMOINS

Ils participent aux opérations témoins en mettant en place des gestes de prévention des déchets et en suivant leurs résultats sur leur production de déchets.

CIBLE

Il s'agit de la population visée par la communication autour des opérations témoins (les ménages du territoire), qu'il est nécessaire de sensibiliser et dont on attend au final un passage à l'acte pour mettre en place les gestes (dissémination).

Attention, « Animateur » et « Coordinateur » sont des termes issus du vocabulaire de l'ADEME. Sur le terrain, ce vocabulaire n'est pas nécessairement établi.

Pour en savoir plus :

[Intervention du cabinet E&Y sur l'évaluation des opérations "Foyers témoins"](#)

[Bilan des opérations foyers témoins](#)